

AVIS D'ADOPTION

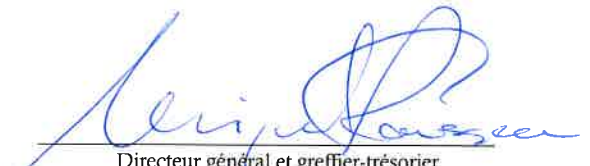
RÈGLEMENT NUMÉRO 642-2026

Règlement concernant la Bibliothèque Fernande-Richard

Lors de la séance ordinaire du 4 mai 2026, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 642-2026, Règlement concernant la Bibliothèque Fernande-Richard.

Ledit règlement numéro 642-2026 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce SEPTIÈME jour du mois de
MAI deux mille vingt-six.**


Directeur général et greffier-trésorier
M. Miguel C. Rousseau